



CONDITIONS D'ADMISSION

La demande d'admission, établie par un médecin libéral ou hospitalier, est examinée par une commission pluridisciplinaire.

Le séjour à l'hôpital de jour est pris en charge par l'Assurance Maladie et le cas échéant par les organismes de complémentaire santé.

À L'ISSUE DE L'HOSPITALISATION

Un courrier de sortie est transmis au patient, au médecin traitant et le cas échéant au médecin prescripteur.

Trois mois après la sortie d'hospitalisation, un professionnel de l'établissement contacte le patient par téléphone pour réaliser un bilan.



SITUATION DE L'ÉTABLISSEMENT SITE DE L'ABBAYE BLANCHE

En Basse-ville de Quimperlé
à proximité du centre historique
et des commerces.

Maison Saint-Joseph



NOUS CONTACTER :

28 rue du Bourgneuf - CS 40041
29393 QUIMPERLÉ cedex

Tél. 02 98 96 41 50
Fax : 02 98 96 41 88

Email : msj.secretariat@hstv.fr

Imprim Graphik Kemperle. Crédits photos : Maison Saint-Joseph.

Soins médicaux et de réadaptation

Maison Saint-Joseph



HÔPITAL DE JOUR

Locomoteur
Prévention des chutes

28 rue du Bourgneuf - CS 40041
29393 QUIMPERLÉ cedex

Tél. 02 98 96 41 50 - Fax : 02 98 96 41 88

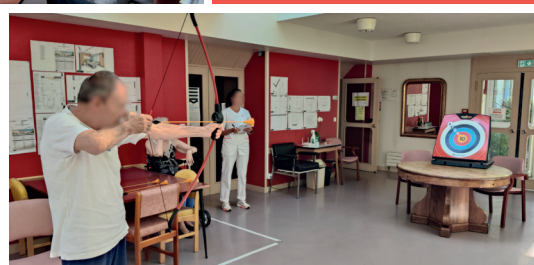
Email : msj.secretariat@hstv.fr



La Maison Saint-Joseph offre aux patients accueillis en hospitalisation complète ou en hospitalisation de jour, les meilleures conditions possibles, en terme de qualité et de sécurité de soins. Ainsi, l'équipe médicale et paramédicale met tout en œuvre pour optimiser la récupération physique, augmenter l'autonomie et améliorer la qualité de vie.

UN HÔPITAL DE JOUR C'EST :

- Un lieu de **rééducation et de réadaptation multidisciplinaire**,
- Une structure qui reçoit des personnes dont l'état de santé permet une hospitalisation en demi-journée,
- Un séjour prescrit sur l'**indication d'un médecin** généraliste ou spécialiste,
- Un programme d'hospitalisation établi :
 - avec le patient,
 - selon ses besoins,
- Des professionnels pratiquant l'**éducation thérapeutique**.



LES INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS EN HÔPITAL DE JOUR

- Rééducation et réadaptation par des kinésithérapeutes, des ergothérapeutes et une Enseignante en Activité Physique Adaptée (EAPA),
- «Accompagnement» par une psychologue, une assistante sociale, et une diététicienne et une infirmière.

DES ACTIVITÉS COLLECTIVES PROPOSÉES SELON LE PROJET DE SOINS

- Éducation thérapeutique pour la prévention des chutes et pour la gestion de la douleur,
- Conseils et adaptation des aides techniques,
- Gestes et postures personnalisés,
- Ateliers : relevé du sol, équilibre, renforcement musculaire, relaxation, marche extérieure, réentraînement à l'effort
- Activités physiques adaptées : basket, boxe, frisbee ...



Semaine 1



LUNDI	MARDI	JEUDI
Accueil/ Explication atelier		
Kiné : Bilan initial	Ergo : "Atelier j'peux faire"	Psychologue : Groupe de parole
Pause		
APA : Bilan initial	ETP : Vieillesse et chute	APA : Parcours équilibre et double tâche



Semaine 2

LUNDI	MARDI	JEUDI
Accueil/ Explication atelier		
APA : Renforcement musculaire	Diététique : L'alimentation et moi	APA : Les critères du Bien Vieillir
Pause		
Ergo : 1001 bâches - atelier 1	APA : Ultimate	Kiné : Travail au sol

Semaine 3



LUNDI	MARDI	JEUDI
Accueil/ Explication atelier		
APA : Basket	ETP : Polypathologie et médicaments	Kiné : Atelier équilibre assis/debout
Pause		
Ergo : 1001 bâches - atelier 2	APA : Boxe ou Tir à l'arc	Accompagnement social



Semaine 4

LUNDI	MARDI	JEUDI
Accueil/ Explication atelier		
Kiné : Bilan	Ergo : Relevé du sol	APA : Activité ludique et cognitive
Pause		
APA : Bilan	APA : Coordination et dissociation	APA : Activité ludique & Synthèse fin de séjour - remise des courriers de fin de séjour par le médecin